

Le Petit Brénois

Bulletin n°67 - Janvier 2021



Sommaire

JANVIER 2021 NUMÉRO 67

Le Conseil municipal	3
Les Services administratifs et techniques	4
Le marché	5
Le camping	6
La poste et la bibliothèque	7
L'office de tourisme	8
L'école	9 et 10
Primaire Saint-Denis.....	9
Classe CE La Brée.....	10
Zoom sur nos réalisations	11 et 12
Plage et église	11
Pôle nature, panneaux LED, site internet.....	12
Revue de chantiers et sécurité	13 et 14
Appartement, haricot, stop	13
Des p'tits trous, Place de Verdun	14
Actions sociales	15 et 16
Commissions, logements sociaux.....	15
Noël, aide aux démarches administratives	16
Culture	17 et 18
Animations musicales, journée du Patrimoine.....	17
Le moulin	18
Brèves	19 et 20
Accueil habitants, cérémonies, Oléron d'abord.....	19
Pompiers, vie locale.....	20
Animations	21 et 22
Volley, pétanque à la plage.....	21
Jeux de plage.....	22
Associations	23, 24 et 25
Le Foyer Brénaï, ABAO.....	23
Pétanque, don du sang, ACCA.....	24 et 25
Informations utiles	26 à 34
Informations municipales.....	26
État civil, services publics	27 et 28
Informations diverses.....	28 à 30
Associations, commerçants, artisans	28 à 30
Informations diverses.....	32 à 34
Coupons à renseigner.....	35

Directeur de la publication :
Philippe CHEVRIER - maire de la Brée-Les-Bains

Comité de rédaction :
Philippe Choteau , Didier Blanckaert, Angélique Martin

Photos :
Photo de couverture : Didier Blanckaert
Photo dernière de couverture :
1^{er} « petit Brénaï » de 1974 , image d'archives

Mise en page et impression :
Média Publicité Conseil - 05 46 76 11 98
Visa de dépôt légal n°480

La lettre du maire



Chères Brénaïses, chers Brénaïis,

Comme nous l'avions annoncé dans notre lettre d'info d'août 2020, le « Petit Brénaï » poursuit sa route et vous trouverez dans les pages suivantes de ce N°67 un premier bilan après seulement 6 mois d'action municipale.

Toutefois, ce bulletin municipal dans sa forme traditionnelle deviendra annuel car nous allons plutôt privilégier une lettre d'infos trimestrielle afin de vous informer de la vie communale en temps réel.

Vous l'avez sans doute constaté notre mandat a démarré sous le signe de l'action et du dynamisme malgré des conditions défavorables puisque nous avons dû assurer la saison estivale au lendemain des élections sans aucune préparation en amont. Les contraintes imposées par la Covid-19 n'ont pas facilité non plus la mise en place de nos plans d'action.

Notre équipe solide, compétente et réaliste s'est mise à la tâche quotidiennement pour mettre en œuvre notre programme, gérer les affaires en cours et se projeter vers l'avenir.

Nous le savons, un climat d'incertitude pèse sur les collectivités locales de par une crise sanitaire, économique et sociale inédite qui s'inscrit dans la durée mais également au regard de la réforme de la fiscalité locale, notamment la disparition de la taxe d'habitation.

Notre commune a des besoins connus, voire découverts, que nous devons satisfaire progres-

sivement au fil de notre mandature dans une vision attractive et authentique de notre village. Tout cela passe par une rigueur dans la gestion des finances de la commune tout en laissant place à l'investissement notamment sur les travaux planifiés par la municipalité précédente : enfouissement des réseaux et restructuration de la voirie rue Pompidou et rue du Douhet. A ces importants chantiers de voirie, on peut y ajouter d'autres objectifs identifiés à notre arrivée : la reprise de l'assainissement rue des Ardillières ou la réhabilitation des sanitaires et réseaux du camping municipal.

Toutefois, chacun apporte sa pierre à l'édifice, et on peut se féliciter de pouvoir s'appuyer sur un personnel communal compétent et expérimenté qui a su se rassembler naturellement autour de la nouvelle municipalité dans un esprit progressiste.

Le conseil municipal, le personnel communal se joignent à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux de joie, de bonheur et surtout de santé en souhaitant ardemment que cette nouvelle année nous permette de retrouver nos libertés d'agir, d'entreprendre, de se réunir, érodées par un redoutable virus.

Philippe Chevrier
Maire de la Brée les Bains

Présentation de l'équipe Municipale

Maire
Philippe Chevrier



1^{er} adjoint
Patrick Monnereau
Finances / Ressources humaines
et organisation des services / Plage



2^{ème} adjoint
Elisée Brunet
Bâtiment / Voirie / Réseaux / Urbanisme



3^{ème} adjoint
Didier Blanckaert
Tourisme / Affaires sociales / Solidarité
Associations / Aînés



4^{ème} adjoint
Philippe Choteau
Communication / Culture / Education
Festivités / Jeunesse et sport



Conseiller délégué
Michel Daisse
Développement économique / Marché
Camping



Soraya Berro



Stéphanie Ciepiela



Brigitte Conil



Jocelyne Jousseau



David Bosc



Henri Baldassari



Roger Renard



Mickael Bigot



Dominique Favaudon

Le personnel municipal

■ Au secrétariat général

Un départ : Arrivée en Juin 2018, **Noële Fillaud** a mis ses compétences au service de la municipalité et donné beaucoup de son temps et de son enthousiasme dans l'accomplissement d'une fonction primordiale au sein d'une commune. Un départ dicté par une opportunité de carrière sur une commune de plus grande importance : Bourcefranc-Le Chapus. « Je n'ai rencontré aucun pro-

blème avec la nouvelle municipalité. Je vais regretter l'équipe en son ensemble, les agents avec qui je travaillais au perfectionnement de la collectivité et les élus qui ont tant de projets à mettre en œuvre » a-t-elle confié à la presse.

Tous nos vœux l'accompagnent pour la suite de son parcours professionnel.



Une arrivée : **Stéphanie Khiate**

« Après un parcours d'études supérieures dans le domaine socio-éducatif, j'ai intégré le réseau associatif de la Fédération Nationale des Associations de

Réinsertion Sociale en tant qu'éducatrice d'insertion puis en tant que coordinatrice de formation.

J'ai ensuite été nommée sur un poste de directrice territoriale en région parisienne où j'ai évolué dans le domaine de la petite enfance, de la parentalité et de la prévention/PMI.

Je quitte une ville de 55 000 habitants où j'ai conduit des politiques de santé et éducatives au sein d'une direction composée de 18 services et de 150 agents.

Je me suis attelée à veiller à un équilibre budgétaire dans une ville aux moyens contraints tout en coordonnant une démarche participative et transversale avec l'ensemble des acteurs, services et institutions. Après 15 ans de service, je suis ravie de rejoindre un

territoire à taille humaine et de regagner la terre de mon enfance et de ma jeunesse : La Charente Maritime ! Généraliste de l'action publique, je succéderai à Mme Noële Fillaud (que je remercie) au poste de secrétaire générale de La Brée les Bains à partir du 01 mars 2021. « Ce n'est pas facile de passer après Noële ». Je la remercie pour son accueil mais aussi pour la qualité du travail de succession qu'elle fait et de nos échanges.

« J'ai hâte de me familiariser avec les habitudes de la ville, de connaître les enjeux brénaïses et surtout de découvrir tout ça, petit à petit, avec l'aide des équipes. Elles me seront indispensables pour me mettre dans le bain ».

■ Vos interlocutrices en mairie : - **Christine** : accueil, urbanisme, comptabilité - **Karine** : agence postale, accueil, comptabilité
- **Angélique** : accueil, état civil, élections, communication - **Patricia** : accueil

■ Services techniques

Responsable : **Joris Amelin** : âgé de 38 ans, père de deux enfants, arrivé d'Indre et Loire, j'ai fini mes études au lycée Bernard Palissy à Saintes (BAC PRO électrotechnique). Saisonnier, puis titularisé en 2001 dans la fonction publique territoriale à la mairie de Dolus d'Oléron, obtention de l'examen d'agent de



maîtrise en 2017. La collectivité de La Brée les Bains m'a recruté en tant que responsable des services techniques. Actuellement j'encadre une équipe de 11 agents au service technique et camping.

Espaces verts : Mathieu, Melody, Thierry (saisonnier), Jade (saisonnière) / **Batiment** : Guillaume, Richard (saisonnier) + un saisonnier
Voirie : Fabrice, Bruno, Olivier (saisonnier) Philippe (saisonnier) / **Personnel d'entretien** : Catherine, Marie, Jessica (saisonniers)

■ La Police Municipale

Le 1^{er} mai 2019, **Christophe Delorme** a pris ses fonctions sur la commune en qualité de Brigadier-chef principal. On notera le départ de **Rudy Vergeylen** qui a obtenu une mutation à Moustier Sainte Marie

■ Le camping municipal

Jacqueline Aragon, aidée de deux saisonniers, s'occupe de la gestion du camping municipal



Le marché de La Brée

Habituellement, à l'arrivée des beaux jours, la petite commune de La Brée Les Bains se transforme en une importante station balnéaire où il fait bon vivre. C'est le début d'une longue saison estivale pendant laquelle, résidents, estivants et saisonniers vont cohabiter et partager leur quotidien, organisé autour de l' incontournable marché du matin, des activités de bord de mer rythmées par les marées et des différentes animations programmées par la commune et les associations.



Oui mais voilà... Après un premier semestre marqué par la crise sanitaire de la COVID -19 et un second tour des élections municipales, initialement prévu au mois de mars, reporté au 28 juin, la saison touristique 2020 a démarré dans un contexte inaccoutumé.

L'ancienne équipe municipale a mis à profit la période de confinement pour tenter de préparer la saison 2020, en tenant compte des contraintes imposées par la crise sanitaire. Différentes mesures ont été arrêtées concernant la gestion et l'aménagement du marché brénaï.

- Redéfinition du périmètre de déballage, limité à la superficie de la place où se tient traditionnellement le marché « hors saison ».
- Envoi d'un courrier aux commerçants ayant

sollicité un emplacement saisonnier pour les informer que la procédure d'attribution des places appliquée avant la pandémie était annulée et que les espaces disponibles seraient réservés aux commerçants ambulants locaux.

Lors de son installation aux commandes de la mairie, au début du mois de juillet, la nouvelle équipe municipale hérite d'un marché sans commune mesure avec le marché « d'avant », caractérisé par un taux d'activité et un taux de fréquentation quasiment nul.

Ne souhaitant pas faire l'impasse sur la saison estivale en cours et déterminée à apporter son soutien aux commerçants, l'équipe municipale décide de prendre les choses en main. Différentes mesures susceptibles de redynamiser le marché sont arrêtées et mises en application.

- Avec le concours des services techniques, au regard de la configuration du marché et des exigences multiples qu'imposait le protocole sanitaire, les accès aux marchés ont été réorganisés et un cheminement piéton, à sens unique, retracé.

- Avec la collaboration des agents placiers et de certains commerçants, plusieurs saisonniers ambulants ont été contactés et informés de la possibilité de déballer sur le marché de La Brée, ce qui a permis d'étoffer et de diversifier l'offre.

Malgré la présence des mesures sanitaires imposées, notre marché a ainsi pu reprendre un semblant d'aspect estival.

Le déconfinement et le faible taux de contamination relevé sur l'île aidant, les touristes n'ont pas hésité à envahir Oléron. Cette donnée a permis à notre marché d'afficher un taux de fréquentation satisfaisant. Bien que les commerçants aient été moins nombreux que de coutume,

tous n'ont pas profité de cet afflux d'estivants. Seuls les commerces alimentaires ont pu tirer leur épingle du jeu.

Il nous faut maintenant préparer la saison à venir. À cet effet, des travaux d'entretien à caractère urgent ont été programmés. La réglementation du marché et les méthodes de travail des agents placiers ont été repensées sur les bases de la législation en vigueur afin de faciliter la communication entre les commerçants et la commune et de permettre à ces derniers de concevoir et d'installer leurs étals dans le respect des normes.

Nous espérons que la saison 2021 bénéficiera d'un meilleur contexte sanitaire de façon que chacun puisse profiter des plaisirs de la vie sur Oléron.



Nous attendons enfin que tous les acteurs impliqués dans la vie du marché brénaï agissent en participants responsables afin que ce dernier renvoie une image en accord avec celle que nous souhaitons donner à notre village.

Le Conseiller délégué
Responsable du marché

M.DAISSE

Le Camping

L'année 2020 aura été l'année du Covid19 avec les répercussions économiques que nous connaissons.

Le secteur de l'Hôtellerie de Plein Air n'y a pas échappé, avec une saison touristique inévitablement raccourcie.

Les 3 mois d'exploitation du Camping Municipal Le Planginot (au lieu des 6.5 mois habituels) ont engendré une baisse de 40% de son taux d'occupation par rapport à la même pé-

riode en 2019 et ce, malgré la mise en place d'un protocole sanitaire strict et rigoureux.

Nous avons mis un point d'honneur au respect de la santé et la sécurité de tous.

À noter, qu'il n'y a eu aucun cas Covid recensé sur le camping.

Merci au soutien de l'équipe municipale et des agents. Maintenant l'heure est aux travaux d'entretien du Camping, nécessaires à la bonne tenue des lieux.

Nous aurons le plaisir de vous accueillir du 1er avril au 15 octobre 2021.

Pour plus d'informations sur le camping vous pouvez nous envoyer un mail camping.planginot@orange.fr ou vous rendre sur :

<http://www.labreelesbains.com/>

Très belle année 2021 et prenez soin de vous.



Quelques informations...

La Poste

Votre agence postale communale vous accueille du lundi au vendredi, de 9h15 à 12h. Vous pouvez y acheter des timbres, prêts à poster, effectuer vos affranchissements courrier/colis, faire une procuration postale, un contrat de réexpédition, retirer vos courriers/colis en instance. Les clients de la Banque Postale peuvent effectuer des versements/

retraits d'espèces, jusqu'à 500€/semaine, et dépôts de chèque. En 2019, votre agence postale était en progression de 7% sur les ventes guichet. Au niveau du département, La Brée les Bains se classe 6ème sur les 97 agences de Charente-Maritime, et 11ème sur 362 agences au niveau de la Direction Régionale.



En 2020, le chiffre des ventes sera à la baisse à cause de la crise sanitaire actuelle, de la fermeture partielle de l'agence postale pendant le premier confinement et d'une réduction des horaires d'ouverture pendant la saison estivale.

Depuis janvier 2020, un îlot numérique (ordinateur + imprimante) est mis à disposition du public afin que vous puissiez effectuer vos démarches administratives, scanner/imprimer un document.

Venez nombreux en 2021 afin que votre agence postale maintienne ses bons résultats et reste attractive.

Karine, Gérante
Agence Postale Communale

La Bibliothèque

Chères lectrices et chers lecteurs,
En 2020, nous avons vécu deux confinements qui ont été difficiles pour tous.

Ce fut aussi l'occasion de lire, le répit estival nous a permis d'accueillir de nombreux nouveaux adhérents dont beaucoup d'enfants qui ont pris plaisir à fréquenter le « coin enfant ».

Nous vous attendons avec impatience en 2021.

Nous pourrions alors partager les lectures que nous avons appréciées pendant les confinements.

Retrouvons-nous pour la nouvelle année, à bientôt, prenez soin de vous.

Josette, Jocelyne et Christine.



Bilan saison

Faire un bilan touristique de la saison et de l'année que nous venons de vivre est un exercice bien compliqué. Bien sûr, on ne parlera pas de l'avant-saison que nous n'avons pas eue mais qui pèsera à la fin pour nos entreprises. Après un mois de juin de reprise d'activité, dès juillet les touristes étaient présents en nombre sur l'île et, contre toute attente, certains professionnels ont même réalisé un meilleur mois qu'en 2019. Portée par une météo favorable, cette fréquentation a été particulièrement visible le week-end du 14 juillet et tout au long du mois d'août. Les gros efforts de communication déployés en juin par l'Office de Tourisme ont contribué à un démarrage en trombe dès les premiers jours de juillet.

Tout l'été, les français ont favorisé les séjours sur le territoire national, délaissant certaines destinations étrangères. La demande a été très forte pour les activités extérieures et nombreux sont ceux venus profiter des attraits de l'île d'Oléron, notamment de ses grands espaces

naturels, particulièrement recherchés en ces temps de pandémie mondiale.

Les restaurateurs, les hôteliers et les chambres d'hôtes plutôt satisfaits, ont régulièrement affichés complets. Les locations de maisons ont de leur côté, été plébiscitées durant les 2 mois. Alors que les hébergements collectifs, et notamment les campings, après un démarrage difficile, dû à un manque de clientèle étrangère et à la méfiance des visiteurs français, ont affiché un bon taux de remplissage en août. Le mois de septembre, avec une belle météo et un événement majeur, Le Tour de France, ont également permis de doper l'arrière-saison.

C'est au final, plutôt une belle surprise car comme nous l'avons souvent entendu, nous aurions signé de suite pour connaître une telle fréquentation. Mais n'oublions pas malgré tout que ces bons chiffres ne compenseront pas les pertes du printemps...



Des nouvelles de l'école

LA COVID

Les mesures d'hygiène

On doit se laver les mains tous les jours : le matin quand on entre dans la cour, quand on rentre en classe, quand on sort en récréation, quand on rentre de récréation, en allant à la cantine, en rentrant de la cantine et le soir quand on rentre chez nous. Les employés municipaux ont installé un lavabo extérieur dans la cour. Il a 5 robinets ! En plus de tout ça, les classes sont séparées dans le bus, à la cantine et aux activités périscolaires.

Le port du masque

A l'école, nous devons maintenant porter le

masque en classe. A cause du coronavirus, plus souvent appelé COVID 19, nous devons porter un masque dès 6 ans pour qu'on stoppe la COVID. Elle touche beaucoup les adolescents mais les personnes sensibles sont les personnes âgées et les personnes déjà malades. On appelle la COVID-19 comme ça parce qu'elle est apparue en 2019. L'État met des confinements pour essayer de stopper la maladie.

LA COUR DE L'ECOLE

Des cabines de plages ont été installées dans la cour. En premier les maîtresses ne savaient pas trop à quoi elles pourraient servir puis on

a pensé qu'on pourrait mettre les affaires de sport comme les ballons, les chasubles, les cordes... Maintenant on a du matériel bien rangé.

La structure

Nous avons une nouvelle structure de jeux dans la cour. Elle a plusieurs niveaux : des plateformes en pneu, un tube géant pour passer à quatre pattes, deux étagères en cordes au centre. Le 1er jour où elle était prête, on est tous monté dessus et les maîtresses nous ont pris en photo.

Primaire Saint-Denis

Pour cette rentrée scolaire, l'école de Saint Denis accueille 52 enfants de la toute petite section au CE1.

L'école a connu du changement pour cette rentrée scolaire avec l'arrivée de la nouvelle directrice, Laure Hamon, et de la nouvelle maîtresse de la classe de CP/CE1, Elisabeth Bourgeois. Les élèves de maternelle sont

récoltes. Avec les denrées récoltées, nous avons pu cuisiner des mets divers, allant de la soupe de légumes à la fougasse de lavande.

Les élèves de maternelle sont allés découvrir « l'exposition du bout du monde » où les différentes œuvres ont ravi leurs yeux ébahis. Alors qu'une classe a travaillé sur la reconnaissance visuelle, l'autre classe s'est essayée à la reproduction de l'une des œuvres proposées. La maternelle rime avec contes, histoires et légendes, ainsi les élèves ont travaillé depuis le mois de septembre sur les œuvres d'un

Mais ce n'est pas tout ! Toutes les classes se sont rendues au phare de Chassiron, non pas pour le visiter, mais pour arpenter les jardins de la structure. Ainsi, les plus grands ont découvert les bacs de permaculture et ont eu une visite guidée du jardin. Pendant ce temps, les plus jeunes cueillaient les légumes du potager traditionnel et participaient à un grand rallye photo. Sans oublier le petit détour par la mer pour certains afin d'y observer les écluses. De retour à l'école, les plus grands ont cuisiné des chaussons aux légumes qui ont embaumé les couloirs de l'école d'une délicieuse odeur.



répartis de la toute petite section à la grande section dans les classes de Laure et Joane, soit 15 élèves par classe.

Les premiers jours ont permis aux nouveaux élèves de prendre leurs marques en découvrant ce nouvel environnement. Les anciens élèves ont repris leurs habitudes, malgré une longue période d'absence pour ceux qui n'étaient pas revenus après le confinement. Dès la rentrée, l'école du Plein Air a repris une fois par semaine, les enfants continuent d'entretenir le potager et d'améliorer leurs

auteur jeunesse, Edouard Manceau, que nous aurons le plaisir de rencontrer avant les vacances de la Toussaint grâce à la collaboration de la médiathèque de St Denis.

Concernant les CP/CE1, ils sont 22 à avoir fait leur rentrée. L'année commence fort avec un projet ambitieux. En effet, la classe s'est attelée à la rédaction d'un journal qui paraîtra tout au long de l'année avant chaque vacances scolaires. Les élèves ont décidé de l'intituler « le journal carnivore », nous espérons que vous le dévorerez avec appétit !



Classe CE de la Brée

Le confinement, mots d'enfants de la classe des CE1-CE2.

«Je travaillais chez moi mais je n'étais pas tout seul, mes cousines venaient à la maison parce que leurs parents travaillaient.»



«C'était bien de travailler à la maison parce que parfois on faisait des pauses pour un peu se reposer avant de reprendre.»

«Moi je faisais du travail pendant 2 ou 3 heures et la récréation durait 10 minutes.»

«C'était facile le travail à la maison parce que maman m'aidait beaucoup.» Tao

«Moi je travaillais pendant 4 heures de temps et je n'avais qu'une mini récré.»

«Je trouvais que c'était nul car on ne voyait pas nos copains. Nos parents ils n'arrivaient pas très bien à nous expliquer par rapport au maître.»

«Mon papa travaillait et ma maman s'occupait de ma sœur, de moi et de son travail, c'était difficile.»



Le retour à l'école en Mai et Juin, mots d'enfants.

Au moment du dé-confinement au mois de mai, les CP de la classe de Lauriane ont pu tous retourner en classe par contre les élèves de CP-CE1 de la classe d'Arnaud n'ont pu revenir que deux jours par semaine.

«C'était bien de revenir à l'école parce qu'on pouvait retrouver les copains et jouer dans la cour de récréation.»

«C'était bien de retourner à l'école parce que je n'y allais que le lundi et le vendredi.»

«L'an dernier j'habitais au Mans, j'ai travaillé avec maman et après je faisais du sport avec papa. Je n'ai pas pu retourner à l'école au mois de mai car il n'y avait pas assez de place dans la classe.»

«Je suis allé à l'école le lundi et le mardi, j'aimais bien parce qu'on retrouvait nos copains.»



«J'étais content parce que je retrouvais mes copains. Le maître expliquait mieux les consignes et j'arrivais mieux à travailler.»

La sortie : nettoignons la plage de La Brée avec les ânes d'Oléron

Mercredi 16 septembre nous sommes allés nettoyer la plage de la Brée avec les ânes d'Oléron. Nicolas et Charlotte nous ont expliqué ce qu'il fallait ramasser. Il y avait 3 élèves responsables des sacs à mégots. Les ânes, Diabolo et Été, portaient les autres déchets. Nous avons trouvé des bouteilles en verre, des vêtements, des bouteilles en plastique, des masques, beaucoup de petits papiers et emballages plastiques. Nous avons aussi trouvé des épluchures et des collecteurs d'huîtres.

Nous avons pu tenir les ânes pour les faire avancer. De retour en classe nous avons appris à trier les déchets et à les mettre dans la bonne poubelle.



Voyage scolaire Janvier 2020



Aménagement de la plage



Malgré une prise de fonction tardive, nous avons :

- Déplacé les trois cabines situées trop près des terrains de volley-ball et en avons ajouté quatre autres
- Ajouté trois bancs sur la promenade
- Ajouté des poubelles qui faisaient défaut
- Placé de petits panneaux directionnels blanc et bleu

Église

L'église de notre village : Historique : La «Madeleine GAZEAU» une cloche de tempérament. Déjà, les deux petites cloches qui les premières ont occupé le campanile de l'église ont, pendant vingt ans, donné du fil à retordre au sonneur. A l'initiative du curé Tugdual Raoul, elles ont été remplacées par une cloche Pacard, qualité carillon, fabriquée à Annecy.

Elle porte gravé dans le bronze non seulement son nom «La Brénaise Marie-Madeleine », et les signatures d'Henrie Andrieux, curé doyen ; André Lefèvre, maire, Roger Poumeyrie, parrain et Madeleine Gazeau, marraine.



Baptisée le 02 Juillet 1978, elle est entrée en fonction en même temps qu'une horloge, suivant les dernières volontés de Maurice Morandeau, bienfaiteur de la commune. Ces installations, tombaient elles aussi très souvent en panne, si bien qu'en 1993, le curé Marcel Gaboriaud avait décidé l'acquisition d'une nouvelle horloge, réglée sur satellite, réputée indébragable et possédant deux

cadrans. Pour sa part, la cloche de 105 kg et sonnante le fa dièse, vivait sa vie de cloche bien qu'elle se voie au fil des ans accusée de causer par ses vibrations des fissures dans le clocher...



Notre église maintenant : C'était une promesse de campagne électorale, s'occuper du patrimoine communal et de ses monuments. L'église était une priorité. La première chose a été, après étude, d'enlever l'échelle métallique et la plateforme installées en permanence sur le clocher pour une utilisation d'une ou deux fois dans l'année pour contrôle, leurs présences défiguraient l'édifice. Puis, il a été décidé d'installer un synthétiseur de son afin de conserver notre superbe cloche, sans toutefois fragiliser le clocher. L'objectif est de redonner à la vie locale son rythme en même temps que son timbre, en redonnant à l'édifice son rôle initial.

Dans un second temps, tout l'éclairage intérieur de l'église a été refait par les employés

municipaux, ce n'était pas un luxe.

Puis, concernant les éclairages extérieurs, tous les projecteurs qui ne fonctionnent plus depuis très longtemps, vont être remplacés et ainsi, notre église va être remise à la valeur qu'elle mérite. D'ailleurs, dans le même temps, d'autres projecteurs vont être remplacés au monument aux morts.

Nous allons enfin retrouver notre église dans sa pure beauté des premiers jours et dans sa simplicité qui caractérise bien notre village. Un événement déplorable s'est produit le 17 novembre, le tabernacle de notre église a été dérobé en pleine journée. Ce tabernacle contenait un ciboire en laiton peut être sans grande valeur, mais la porte du tabernacle, sans doute en étain, était le fruit d'un joli travail. Suite à ce vol, le dimanche 6 décembre, une messe de « réparation » a eu lieu en l'église de La Brée les Bains, messe célébrée par Monseigneur Georges Colom, Evêque de La Rochelle et Saintes.



Le Pôle Nature

Nous avons à cœur de créer un espace dédié à la nature. C'est chose faite. En regroupant les composteurs du centre-ville et un jardin destiné à sensibiliser les enfants de notre école à la nécessité de revenir à une culture « bio », nous avons créé notre PÔLE NATURE Brénaïs.



À partir du mois de mars, les enfants accompagnés des enseignantes vont pouvoir commencer les plantations de légumes anciens afin de leur redonner goût aux légumes traditionnels. Ils seront dirigés, pour se faire, par du personnel communal des espaces verts. Les composteurs à proximité, vont permettre aux enfants de mieux comprendre le circuit naturel des denrées et d'être sensibilisés à un avenir plus écologique.

PLANTATIONS → RÉCOLTE → DÉCHETS →
COMPOSTAGE → ENGRAIS → PLANTATIONS

11 nichoirs à mésanges ont également été installés dans tout le village et particulièrement près du PÔLE NATURE, dans le but de lutter contre les chenilles processionnaires. Ces nichoirs ont été donnés à la commune par un généreux mécène.



Panneaux LED

Notre commune manquait cruellement d'information. Nous souhaitons que tous les Brénaïs soient informés des événements majeurs se déroulant dans notre commune.

La mise en place de deux panneaux informatifs électroniques se fera mi-février, l'un au rond-point à l'entrée du village et l'autre place Gaston Robert.



Nous serons en mesure d'afficher les informations quotidiennes, de vous faire part des événements à venir, ainsi que d'afficher des photos et des vidéos.



Photos ci-dessus : simulations

Site internet

Le nouveau site internet de la mairie va être opérationnel également courant Février afin d'avoir un visuel attractif avec des photos et des articles plus vivants.

www.labreelesbains.com



Appartement de la poste

Rénovation de l'appartement au dessus de la poste qui va être mis à la location.



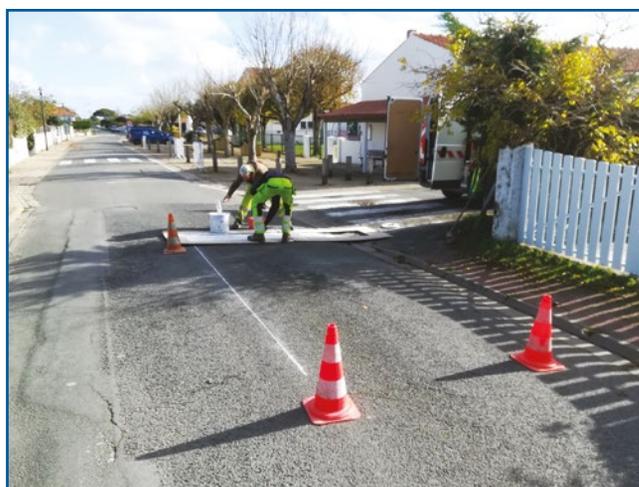
Haricot rue Saint-Denis



Afin de rendre la circulation rue Saint-Denis plus fluide, suppression du « haricot » de stationnement au stop de la place Gaston Robert.

Il est essentiel, pour la sécurité de tous, de respecter l'interdiction de s'arrêter et de stationner, tel qu'indiqué par le panneau. Nous constatons une certaine dérive depuis quelque temps.

Les Stops rue des Boulassiers



Parmi les nombreux éléments de notre campagne électorale, la promesse avait été faite de ralentir la circulation aux abords de l'école. Après avoir étudié la piste de ralentisseurs, nous avons dû adapter notre système. Les ralentisseurs étant très onéreux et générateurs de

bruit, nous avons donc opté pour des stops. Notre but est atteint : les enfants sont mieux protégés contre les dangers de la route.

Des p'tits trous, des p'tit trous encore des p'tits trous

Rue Pompidou

Beaucoup d'entre-nous s'interrogent à juste titre sur les longueurs des travaux rue Pompidou. Nous devons vous en expliquer le mécanisme : Ces travaux avaient été programmés par la précédente mandature mais sans en avoir fixé précisément le planning. Nous avons donc repris le dossier en cours d'exécution. En premier lieu, afin d'éviter d'avoir cette rue bloquée en pleine saison (comme en 2020), nous avons imposé aux entreprises des dates d'interventions entre le 1er Octobre et le 1er Avril.

La situation actuelle et le planning : Attention les éléments ci-dessous sont le reflet des méthodes utilisées par les entreprises de tra-

vau public :

- Le premier trou correspondait à la rénovation de l'assainissement (égouts). Cette phase est terminée mais ce trou n'était pas adapté pour la suite.

- On refait un deuxième trou pour le réseau d'eau potable. Cette phase est également terminée mais ce trou n'est pas adapté pour la suite, donc : nous allons subir un nouveau trou en Janvier 2021 pour enfouir les réseaux (électricité et télécom)

- Enfin nous allons refaire un trou pour passer les eaux pluviales et dans le même temps refaire la voirie et les aménagements à échéance fin 2021/début 2022.

Rue du Douhet

Mais ce n'est pas fini car la municipalité précédente a engagé des travaux pour la rue du DOUHET et nous allons rentrer dans le même processus. À l'heure actuelle seul le «premier trou » a été fait et rebouché soit :

assainissement et eau potable. En ce qui concerne le planning, il n'est pas encore fixé. Il sera déterminé en fonction de la date de fin de travaux de la rue Pompidou.



Réhabilitation de la place de Verdun



Travaux place de Verdun et pasteur

Les travaux de voirie ont commencé et seront terminés début 2021.

Nous aurons enfin une place propre !

Le marquage des emplacements de parking va suivre. Nous allons également réhabiliter et remettre en service les toilettes. Ces toilettes en centre-ville sont un gros atout qui n'était plus exploité.



Actions sociales

L'organisation sociale d'une commune doit être en mesure de répondre aux difficultés humaines de ses habitants et de venir en aide aux populations fragiles. Un véritable engagement qui a pris une dimension insoupçonnée face à la situation sanitaire exceptionnelle

et inédite que nous vivons avec l'apparition d'un redoutable virus à l'échelle planétaire. L'ancienne municipalité a géré la première vague du Covid-19 puis à partir de la réapparition du virus en octobre dernier la nouvelle municipalité a pris le relais en responsabilité.

Une commission informelle



Au cœur de l'action, les nouveaux élus se sont mobilisés à l'unanimité pour participer à une commission informelle

dont le rôle a été de prendre contact téléphonique avec les aînés, personnes en situation de handicap, afin de prévenir toutes situations d'isolement ou de mal être. Il a fallu croiser plusieurs listes disponibles à la mairie sans pour autant obtenir une base

d'intervention parfaite. Les événements de la vie ne sont pas toujours portés à la connaissance de la collectivité et si certaines personnes n'ont pas été contactées c'est que les informations les concernant ne nous sont pas parvenues.

La commission affaires sociales



Les élus qui composent cette commission sont attachés à faire vivre la solidarité et la générosité sur la commune. Vous pouvez les contacter, faire remonter des informations, rompre ainsi l'isolement et activer

le lien social indispensable au vivre ensemble. Si un volet ne s'ouvre pas le matin, cela peut être le signe d'une personne en souffrance qui attend du secours... Les membres de la commission : le maire, Patrick

Monnereau, Didier Blanckaert, Philippe Choteau, Soraya Berro, Brigitte Conil, Stéphanie Matulewicz-Ciepiela, David Bosc, Jocelyne Jousseau, Mickaël Bigot.

Logements sociaux

Les inscriptions de demandes de logements sociaux se font sur le site : www.demande-logement-social.gouv.fr Elles doivent être renouvelées tous les ans. Il est souhaitable d'informer la mairie de

vos recherches et d'apporter des précisions sur la composition de la famille, le type de logement recherché, vos coordonnées (téléphone, adresse actuelle...)

La Commission Communale d'Action Sociale (CCAS)

L'action sociale est sous la responsabilité de la commune et le CCAS est l'outil emblématique pour sa mise en œuvre. Le conseil d'administration, présidé par le maire, détermine la politique et les orientations à différents niveaux :

- Aides sociales légales : constitution des dossiers à transmettre au représentant de l'Etat notamment Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).
- Aides sociales facultatives : accordées par le conseil d'administration en complément d'autres organismes ou en dernier recours.

Le portage des repas à domicile

Cette rubrique parue depuis plusieurs

années, et d'une façon récurrente dans le bulletin municipal, ouvrirait ce service à toutes personnes (sans condition d'âge) demeurant dans les communes de Saint Denis, La Brée et Saint Georges. Il suffisait de s'adresser au CCAS de Saint Georges d'Oléron.

En 2014, une convention a astreint le CCAS de La Brée à payer une participation par repas au CCAS de Saint Georges sans pour autant être consulté sur les bénéficiaires de la commune.

Notre CCAS n'a pas de grands moyens et il est apparu que cette dépense allait crescendo et grèverait notre budget au détriment d'autres actions en direction de personnes en difficulté et dans le besoin.

Sous l'impulsion du maire, la nouvelle convention établie avec le CCAS de Saint Georges a supprimé la participation financière de notre commune. Toutefois, notre CCAS continuera à apporter une aide financière spécifique mais sous certaines conditions de ressources en retenant désormais le revenu imposable fixé à 14 000 euros pour une personne seule et à 20 200 euros pour un couple (pour mémoire l'ASPA ou minimum vieillesse est à 903,20 euros par mois pour une personne seule et 1402,22 euros par mois pour un couple)

Inscription à la mairie avec justificatif et paiement par virement bancaire sur facture mensuelle du CCAS de Saint Georges.

Fournir un relevé d'identité bancaire. Comme par le passé, il convient de s'adresser directement au prestataire pour obtenir le service de portage de repas à domicile :

- CCAS ou Foyer Logement de Saint Georges : tel : 05.46.76.87.93 ou 05.46.76.51.44.

A noter que l'APO, structure de l'Association pour le Traitement, l'Accompagnement, les Soins et le Handicap (ATASH) propose le même service. Contact : 05.46.76.14.24 ; courriel : apo@atash.fr. Toutefois, ce service n'est pas accessible à une aide du CCAS.

Les membres du CCAS

Président : Philippe Chevrier, vice-président : Didier Blanckaert, membres élus du conseil municipal : Philippe Choteau, Brigitte Conil, Roger Renard.

Membres désignés : Claudine Durand, déléguée UDAF, Beghin Monique, Secours Catholique, Linda Snell, association « Océan » à Dolus, Marinette Mathé, Foyer Brénaïs

Noël des Aînés



Le COVID-19 ne nous a pas permis d'organiser la traditionnelle rencontre intergénérationnelle à la salle Morandeu et nous le regrettons vivement.

Comme l'an dernier, et selon le même critère d'âge, des colis ont été remis ou distribués à nos aînés

pour les fêtes de fin d'année.

Enfin, nous tenons à remercier les enseignants d'avoir fait confectionner aux enfants de l'école les cartes d'accompagnement aux colis.

Un merci également au commerce de proximité qui a délivré des produits de qualité et fait preuve de solidarité dans cette opération au bénéfice des aînés de la commune.



Aide aux démarches administratives via internet

Comme annoncé dans notre programme, nous allons mettre en place à partir du 17 Février 2021 une aide aux démarches administratives sur internet.

Grâce à la MIS (La Maison des Initiatives et des Services) qui va détacher sur la Brée

, un membre de son bureau pour aider ceux qui, pour des raisons diverses, ont besoin de cette aide. Cette prestation est gratuite.

- La fréquence de cette permanence sera mensuelle à partir du 17 Février après midi et uniquement sur rendez-vous au 05 79 86 01 50

- La localisation : la commune a mis à disposition un local situé derrière la poste (voir photo de l'entrée) ainsi qu'un ordinateur et une imprimante / scan.

- Cette aide est ouverte à toutes et à tous.

Attention ! il ne s'agit pas d'une formation à l'outil informatique mais d'un accompagnement aux déclarations sur internet.



Animations musicales - Marché

Animations musicales au marché de la Brée les Bains au mois d'août

Il a fallu faire vite pour mettre en place ces mini-concerts sur le marché de la Brée !!

Puis nous avons accueilli deux fois le groupe LES 2 SOUS D'ANIS, auteurs / compositeurs de chansons françaises, très appréciés, à juste titre, par le public.



Slim & Léon

Nous avons pu nous régaler avec la venue de SLIM et LEON, duo de reprises très originales de la pop Anglo-américaine.

Et pour que les goûts musicaux variés soient satisfaits, nous avons organisé trois fois la venue de STEPHANIE MOREAUX grande accordéoniste de talent.



Les 2 Sous d'Anis



Stéphanie Moreaux

Journée du Patrimoine du 20 septembre 2020

Patrimoine en Charente-Maritime : découvrez le «parour» de la Brée à Oléron

Chaque jour, la rédaction de « Sud Ouest » vous présente un trésor du patrimoine architectural ou naturel de la Charente-Maritime propice aux visites même en cette période de crise. Aujourd'hui, le « parour » de La Brée-les-Bains, dans l'île d'Oléron. Le grand public connaît assez mal ses richesses architecturales et pourtant le vieux village de La Brée recèle bien des trésors. Et parmi ceux-ci, une des plus belles collections de pompe à main de l'île (elles ont trop souvent disparu, sacrifiées à une place de parking...) et sans doute son plus vieux « parour ». Il se dresse encore fièrement sur le mur de sa demeure d'origine (actuellement en cours de restauration) à deux pas de la Chaudrée, la table renommée où on peut encore déguster le plat national oléronais.

Perche à poissons

Le principe de cette « perche à poissons » est de conserver celui-ci en hauteur, à l'abri des

mouches... mais sûrement pas des «ajasses» (ces voleuses blanches et noires que sont les pies, nos corbeaux autochtones). C'est en l'occurrence une branche torse, antique et résistante, qui a survécu aux injures du temps et à la mode des façades modernes, lesquelles ont trop souvent défiguré les rues d'Oléron. Pour le trouver, il faut

après, il vous restera en mémoire, comme les maisons à escaliers (c'est d'ailleurs sur une maison de ce type qu'il est érigé), celles à cours version traditionnelle, ou à l'anglaise avec sa grille de fer forgé furieusement 1900, ses caniveaux en petits galets respectant scrupuleusement les règles en ce domaine, les maisons basses à frontons, à colonnes ou à impostes, tout un univers déli-

cieusement désuet qui fait bon ménage avec les chiliennes et les parasols des grandes vacances.

Un panorama époustouflant

La balade peut s'achever en apothéose, après avoir contourné l'église construite des mains des paroissiens bien avant celle de la Cotinière, et qui contient un orgue de belle facture, gravi la dune pour avancer sous les pins jusqu'à ce qui est sans doute le plus beau panorama de l'île, d'où on aperçoit à gauche le port de Saint-Denis après les écluses à poissons, à droite, au-delà de la pointe des Normands (qui garde la mémoire d'un comptoir viking), le fort Boyard, et au milieu presque en face, les hautes formes blanches du port de la Pallice, la silhouette du pont de Ré et la splendeur du coureau partant d'Antioche vers Maumusson, ponctué de la noria des tankers géants ou des petites voiles des catamarans. Mais attention, si on les aperçoit tous distinctement, c'est que demain il va pleuvoir...



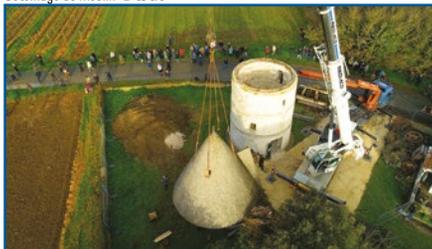
Le Moulin

Chapeau bas !

Décoiffé, déchapeauté... Vous étiez nombreux à assister le 19 février 2020 à la délicate opération d'enlèvement de la coiffe du Moulin de La Brée et à l'extraction de son mécanisme.

Une date importante qui a marqué le début de sa réhabilitation, 100 ans après l'arrêt de sa production.

Décoiffage du Moulin ©CDCIO



Les charpentiers amouleurs, spécialistes de la restauration des moulins, ont dès cette date amorcé son doux réveil. Depuis, dans leurs ateliers, c'est un travail minutieux qui s'opère afin de donner une nouvelle jeunesse au mécanisme d'origine et à reproduire à l'identique les pièces qui ne sont plus exploitables.

Patience... Le moulin ne se recoiffa pas pour passer l'hiver... Pas de panique, un toit temporaire le protège. La coiffe, posée à côté du fût maçonné, attend que le mécanisme, planchers et escaliers soient réinstallés avant de reprendre fièrement de la hauteur.

Du grain à moudre...

Si le mécanisme est entre de bonnes mains, les autres travaux le sont aussi : le recrutement des différents corps de métier qui interviendront sur le chantier est en cours. Au total, ce sont 17 entreprises qui se relayeront à partir du printemps 2021 pendant 18 mois pour valoriser le moulin et ses bâtiments



Projet architectural (à l'étape de projet) ©B.IP

annexes.

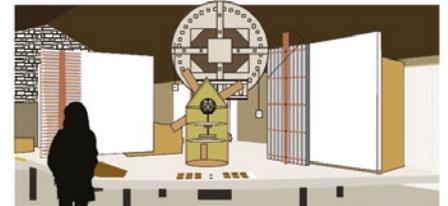
L'ancienne grange accueillera le musée du Moulin qui valorisera tout un pan de la céréaliculture oléronaise et de l'usage des



Projection de l'accueil billetterie (à l'étape de projet) ©B.IP

moulins. De la graine à la farine, petits et grands pourront retracer le chemin d'une céréale, de sa culture à sa transformation. La construction du parcours de visite se précise avec l'équipe de scénographes et graphiste. Parce que nous sommes au four et au

moulin, 2021 sera une année chargée ! Au programme : coup d'envoi des travaux, poursuite de l'élaboration du parcours de visite, préparation des journées d'ouverture au public et animation de la collecte lancée par la Fondation du Patrimoine. Initiée fin 2019, cette collecte permet de



Vue du cadre central face à la maquette du moulin

Maquette du Moulin et éléments de mécanisme ©B.IP



Accueil des donateurs de la Fondation du Patrimoine, septembre 2020. ©CDCIO

participer à l'opération de réhabilitation du mécanisme du Moulin. Amoureux du Moulin de La Brée ou amateurs de patrimoine, chacun peut faire un don et profiter d'une réduction d'imposition par la Fondation du Patrimoine.

<https://www.fondation-patrimoine.org/faire-un-don/le-moulin-de-la-bree-ile-d-oleron>

Nous avons hâte de vous recevoir au Moulin de La Brée ! À noter en 2021* :

- Vacances de Pâques : visites commentées (dates à paraître)
- 15 et 16 mai : Journées Européennes des Moulins
- 26 et 27 juin : Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins
- 18 et 19 septembre : Journées Européennes du Patrimoine
- Vacances de la Toussaint : visites commentées (dates à paraître)

*Sous réserve des conditions sanitaires et du chantier

Accueil des nouveaux habitants

Tout était prêt pour cette rencontre conviviale fixée au samedi 17 octobre entre la municipalité, les forces vives de la commune, et les nouveaux habitants. La Covid-19 en a décidé autrement et nous avons

dû sursoir à cette rencontre qui sera de nouveau programmée dès que les circonstances sanitaires le permettront. Il y avait un engouement certain puisque 80 personnes s'étaient inscrites pour participer.

Cérémonies

La crise sanitaire a fortement perturbé les cérémonies commémoratives du 11 novembre (armistice de 1918) et du 5 décembre (fin de la guerre d'Algérie). Sur notre commune, elles se sont déroulées avec un nombre très restreint de participants conformément aux instructions départementales. La cérémonie du 11 novembre a été présidée par Philippe Chevrier, maire de La Brée les Bains, accompagné d'adjoints, de René Herit, pré-

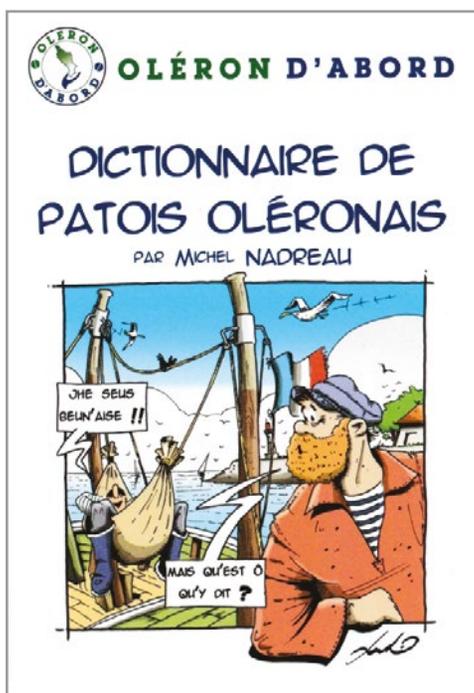
sident des médaillés militaires et de Max Guineau, porte drapeau. Celle du 5 décembre, présidée par M. Chevrier, maire de La Brée les Bains, a rassemblé 4 communes du nord de l'île avec la présence de M. Sueur, maire de Saint Pierre, M. Huot, maire de Saint-Denis, M. Bouille, conseiller municipal Saint-Georges, M. Debyer, président des anciens combattants, M. Leclerc, porte-drapeau.



Oléron d'Abord

L'association a publié un dictionnaire de patois oléronais au tarif de 12,80 euros l'unité.

Quelques exemplaires ont été achetés par la municipalité pour offrir à l'occasion des cérémonies de mariage.



Les compte rendus des conseils municipaux sont accessibles sur le site internet de la mairie

Les pompiers de Saint-Denis

Bonjour les Brénaises et Brénaïs,

La nouvelle vient de tomber aujourd'hui 18 décembre, le préfet a levé l'interdiction de faire du porte à porte et nous autorise à aller au contact de la population pour distribuer nos calendriers. Bien sûr cela sera avec le port du masque en respectant la distanciation et les gestes barrières. Je vous remercie de votre soutien ainsi que l'accueil que vous nous réservez tous les ans...



Participer à la vie locale

Je profite de cet article pour lancer un appel à la population active de LA BRÉE :

Nous recrutons : Si vous avez entre 16 et 45 ans, vous êtes en bonne santé, vous voulez vous investir et donner un peu de votre temps, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, nous avons besoin de vous. Venez intégrer notre équipe et participer à la vie locale pour vivre l'aventure au quotidien en vous rendant utiles dans un engagement citoyen.

Alors n'hésitez plus et rejoignez nous, que ce soit pour le nautique, l'incendie ou le secours à personnes, des formations adaptées et enrichissantes vous seront proposées. Venez nous voir au Centre de Secours le dimanche, nous nous ferons un plaisir de vous recevoir et de vous renseigner.

En cette fin d'année 2020 très perturbée par une crise sanitaire, sociale et économique sans précédent, je viens au nom de mon personnel, vous souhaiter une très bonne année 2021 ainsi qu'une bonne santé, que tous vos projets se réalisent et que cette nouvelle année vous soit prospère, sans oublier les gestes barrières.

Je remercie Monsieur le maire et la municipalité de LA BRÉE qui me permet par l'intermédiaire de cet article de pouvoir communiquer avec vous... Meilleurs vœux à tous.

Le chef de centre
Capitaine PARENTEAU Bruno

Volley

Une saison sportive estivale bien agréable et positive malgré les conditions sanitaires et de ce fait, du feu vert tardif pour la préparer. Tout d'abord un grand merci à la municipalité de la Brée-les-Bains qui nous a donné l'autorisation de proposer du volley-ball non seulement aux personnes de la commune mais aussi à celles se trouvant sur Oléron. De plus elle nous a aidé pour pratiquer dans de bonnes conditions et nous a permis de réaliser un vieux projet, datant de la création de notre association en 2015.



En effet nous souhaitons faire renaître de leurs cendres les tournois d'exhibition. Grâce à la présence régulière de joueurs de haut niveau pendant les vacances, et ce depuis leur enfance, mais aussi à nos connaissances dans le milieu du volley, nous avons pu en moins de deux semaines mettre sur pied la soirée du mardi 21 juillet. Deux matchs eurent lieu : celui des fidèles de la Brée et celui des joueurs professionnels.

Au mois d'août, grâce au contact de la mairie de la Brée avec le club de Saintes furent organisés les tournois du jeudi 14 août. Des tournois jeunes et adultes eurent lieu : le mercredi à partir de 13h et le samedi à partir de 12h. Cela a permis aux sportifs de se rencontrer et de passer d'agréables moments. Nous tenons aussi à remercier



nos fidèles partenaires, commerçants locaux, qui nous suivent dans l'organisation de ces tournois.

Pour pouvoir participer à un tournoi il faut d'abord apprendre à jouer. Suite à la prise en compte de l'évolution du mode de vie des familles, nous avons mis en place un nouveau système de pratique pour les jeunes : les stages existent toujours mais il y a également la possibilité de cours à la journée. Ainsi les vacanciers peuvent profiter d'autres activités qui se sont développées sur Oléron. Enfin, le baby volley, né la saison précédente, s'est adressé aux plus jeunes qui rêvent de faire comme les plus grands. Nous attendons avec impatience l'été prochain pour poursuivre cette belle aventure.

Pétanque à la plage de La Brée



L'animation de notre plage cette année a retrouvé ses lettres de noblesse... La pétanque de la plage fait partie du projet global pour ce site sportif, familial et convivial.

Le terrain de pétanque a toujours été occupé, des fois même en matinée. Les pratiquants sont de plus en plus nombreux à venir jouer en bord de mer.

La réflexion en cours est d'agrandir la surface de jeu et ainsi de pouvoir organiser de petits concours de pétanque estivaux et surtout que tout le monde puisse jouer sans se gêner, dans des couloirs définis.

Souhaitons que tout cela se mette en place dans le projet de plage dynamique.

Jeux de plage

Tout au long de la pleine saison estivale 2020, la plage de la Brée les Bains a accueilli un programme de jeux de plage chargé en diversité et très apprécié. Au menu : les incontournables concours de châteaux de sable où les parents ont pu accompagner les enfants pendant une session spéciale, mais aussi des jeux originaux comme la stratégique course de la bille ou encore des nouveautés telle que la course à l'eau.

2 fois par semaine de mi-juillet à mi-août, les enfants âgés de 6 ans et plus, acclamés par leurs supporters, se sont amusés et ont gravé de précieux souvenirs d'été.

A chaque concours, les participants ont été généreusement récompensés par les commerçants partenaires notamment par la Coop de la Brée les Bains gérée par Mr Mouton, le bar-restaurant L'Odyssee, le manège « au Paradis des Enfants » et la buvette « chez Papou » que l'équipe organisatrice remercie fortement, ainsi que les différents donateurs.

La saison s'est terminée en beauté jeudi 13 août sous les remerciements des parents et enfants ravis. Ils seront sûrement plus qu'enthousiastes à l'idée de revenir l'année prochaine s'amuser autour de ces nombreuses activités, d'autant plus avec l'installation potentielle



d'un club de plage pour enfants comme avant, en plus du maintien de l'organisation de jeux ponctuels par des bénévoles volontaires. L'équipe de bénévoles a été ravie d'avoir partagé un petit bout de son été avec les participants et de s'être investie pour donner un nouveau souffle aux animations de plage brénaises.

Alors à l'année prochaine, la plage vous attend nombreux !



Le Foyer Brénais

L'année 2020 avait bien commencé, avec la Galette et le défilé du char brénais à la Fête du Mimosa de Saint-Trojan. Et puis tout a dû s'arrêter, pour cause de COVID : ateliers, sorties, festivités d'été. Le retour du voyage-séjour à Lanzarote en a été également per-



turbé. Nous étions pourtant sur une belle dynamique, avec plus de 200 adhérents, qu'il s'agira de retrouver après l'épreuve. Lors du premier confinement, des bénévoles du Foyer (et aussi des non adhérentes) ont fabriqué et distribué des masques de protection, alors si rares. Nous avons essayé de compenser les manques de recettes des festivités par une présence cet été lors de quatre marchés. Cela nous a permis de limiter notre perte comptable. Nous avons bon espoir que le prochain budget sera positif. En cette période, notre



priorité est la solidarité active entre nos membres, surtout envers les plus âgés isolés. Avant les deux phases de confinement, certains ont pu bénéficier des voyages-séjours et sorties (Lanzarote, la Crête, Saint-Emilion, Grand Village, Pays basque). Entre ces périodes, nous avons pu faire des marches (à Grand-Village et à Nieul sur mer) et deux opérations des Peintres dans la rue, en musique, toujours appréciées des estivants, avec, cette



année, un atelier «jeunes artistes». Cette année a vu aussi le changement de l'équipe municipale. De nombreux candidats, élus ou non, étaient membres de notre Association, la plus importante en nombre du village,



et cela témoigne de leur intérêt pour notre Communauté. Les premiers mois de travail avec la nouvelle équipe ont montré la per-

manence d'un bon esprit de coopération, au bénéfice des Brénais de souche, rapportés ou de passage. Ainsi, la belle brocante de septembre, sur un nouveau terrain, avec les mesures de sécurité sanitaire.

Si la réunion des nouveaux habitants avait pu se tenir, je leur aurais dit qu'être membre du Foyer brénais (pour 16 euros par an) est un excellent moyen d'intégration et l'occasion de faire des choses intéressantes avec de nouveaux amis. Chaque membre doit être porteur de nos valeurs de solidarité et de préférence envers les ressources locales. Chaque membre est aussi notre représentant et en tant que tel ne doit pas hésiter à promouvoir notre association.



La date de l'Assemblée Générale Annuelle n'a pas pu encore être fixée, mais ce n'est que partie remise. Dès que nous le pourrons nous reprendrons nos activités hebdomadaires : tricot, tapisserie (sièges), vannerie, marche, jeux de société, peinture, broderie, encadrement, aquagym, couture.

JP CHABOCHE, Président du Foyer Brénais

ABAO

Voici le calendrier des prestations musicales de l'association pour l'année 2021.

- Animation musicale d'orgue proposée pour la fête de la musique : le lundi 21 juin, à 16h dans l'église de La Brée.
- Dates des deux prochains concerts d'amateurs : les jeudis 29 juillet et 12 août, à 20h30 dans l'église de La Brée.



Nous avons l'espoir que la situation sanitaire s'améliore et que nos concerts puissent reprendre. La restauration du soufflet et des sommiers de l'orgue est à l'ordre du jour.

Les personnes intéressées par ce projet sont les bienvenues. Elles peuvent s'adresser à la Mairie qui les mettra en relation avec le responsable du projet.



Pétanque

Plaine réussite pour OLÉRON PÉTANQUE ÉLITE pendant tout l'été au Boulodrome des Boulassiers de La Brée les Bains.

Malgré les contraintes imposées par la crise sanitaire, OLÉRON PÉTANQUE ÉLITE (OPE) a animé le boulodrome en organisant de façon régulière des concours, ouverts à tous, résidents et estivants.

La logistique proposée par la municipalité, l'assistance efficace des services techniques, le concours de nos parrains pour la dotation des concours et la participation de nos bénévoles ont contribué au succès exceptionnel du sport Pétanque à La Brée les Bains. De nombreux joueurs se sont déplacés, de toute l'île et même du continent pour nos concours en tripléte, dotés de belles récompenses. Les spectateurs étaient également présents, témoignant l'intérêt de ce sport de plus en plus populaire.



La présence de plusieurs joueurs et joueuses, porteurs de titres nationaux et mondiaux a contribué à l'attractivité de ces événements qui ont été couronnés par une victoire de l'équipe OPE en Coupe de France contre une équipe de Rochefort. Philippe Quintais, 13 fois Champion



du Monde, licencié à OPE, membre de l'équipe OPE victorieuse s'est vu remettre la médaille de la ville par notre maire, Philippe Chevrier.

Le boulodrome et le local attenant avaient été remis en état et l'organisation OPE avait tenu à assurer avec rigueur le suivi des recommandations de La Fédération de Pétanque et des pouvoirs publics en matière de protection Covid 19. Les participants ont su se plier à ces contraintes et l'ambiance générale de ces concours a été exceptionnelle. OPE, club présent sur le Nord de l'île continuera donc d'assurer l'organisation de ces concours en 2021 et vous invite à le rejoindre, dès maintenant, en adhérant auprès du secrétariat de l'association.



Amicale des donneurs de sang

Donner son sang

Acte citoyen et généreux, le don du sang est avant tout une expérience riche et forte qui place les donneurs et les receveurs au cœur d'une dynamique de partage.

Chaque année, grâce au don du sang, 1 million de patients sont soignés : une femme qui a perdu beaucoup de sang en accouchant, un homme atteint d'un cancer sous traitement chimio thérapeutique ou encore des personnes souffrant de maladie chronique comme la drépanocytose. Pour vous protéger en tant que donneur et pour que votre don se déroule dans les meilleures conditions, des critères essentiels

sont à respecter pour pouvoir donner :

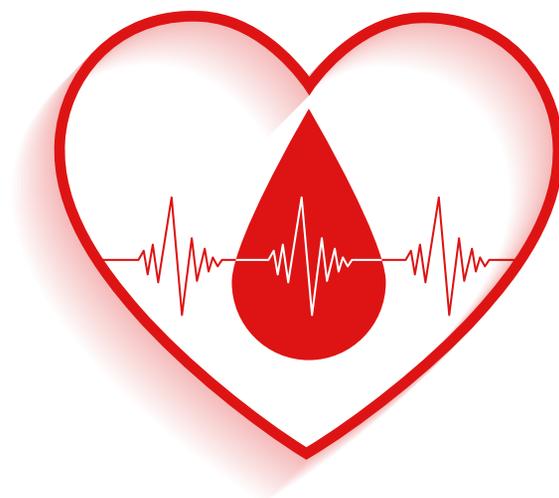
- Être âgé(e) de 18 à 70 ans / Peser au moins 50kg
- Être muni(e) d'une pièce d'identité

Ne pas venir à jeun mais limiter les aliments gras et l'alcool.

Chaque don compte

Fréquence des dons :

- 4 fois par an maximum
- 6 fois par an pour un homme en respectant un délai minimum de 8 semaines entre chaque don.



**Donner votre sang,
Donner maintenant,
Donner souvent.**

Contact : M. Pierre ABIT
05.46.47.92.75

ACCA

Cette année, un nouveau bureau a été élu et nous remercions les propriétaires et les adhérents.

Merci à Alain de continuer avec nous dans ta fonction de piégeur que tu pratiques depuis des décennies avec passion et rigueur.

En groupe, nous avons fabriqué des miradors pour l'aménagement du territoire, ce qui renforce la sécurité de tous les usagers de la nature.

Le début de saison avait bien débuté mais le confinement a contraint certains d'entre nous à cesser leur activité de loisir. Cette frustration a duré quelques semaines et depuis le 5 décembre ils ont pu reprendre

la clé des champs avec leurs fidèles compagnons.

Certes, il y a eu de l'incompréhension à ces mesures mais l'autorisation préfectorale pour la régulation des espèces grands gibiers nous a permis, avec une équipe motivée, de continuer les battues et d'avoir à ce jour prélevé huit sangliers.

Avec hâte, nous allons laisser derrière nous cette année compliquée et nous projeter vers 2021.

Tous nos vœux, prenez soin de vous.

Jérôme RENAUD et son bureau

Informations municipales



Nouveau : participez gratuitement à nos conférences en ligne.

La CPAM de la Charente-Maritime vous propose de participer sur Internet, sans vous déplacer, à des conférences en ligne depuis votre smartphone, tablette ou ordinateur.



Les conférences en ligne.

Vous souhaitez, sans vous déplacer et en moins de 45 minutes :

- en savoir plus sur vos droits,
- tout connaître sur votre compte ameli et ses téléservices,
- découvrir les aides et accompagnements proposés par l'Assurance Maladie... ?

C'est simple, profitez gratuitement, à partir de votre ordinateur, tablette ou smartphone, du nouveau service de conférences en ligne mis à votre disposition par votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM).

C'est pratique, flexible et économique !

3 étapes pour vous inscrire.

Pour participer aux webconférences de votre choix, il vous suffit de vous inscrire à notre chaîne **CPAM de la Charente-Maritime**, via un navigateur classique (Mozilla Firefox, Google Chrome) :

- 1 connectez-vous à Webikéo.fr > [Chaines](#) > [Santé](#) > [CPAM de la Charente-Maritime](#) ou en scannant le flash code,
- 2 sélectionnez les conférences,
- 3 compléter les champs obligatoires.



Ou rendez-vous sur ameli.fr > rubrique Actualités.

Une invitation vous sera ensuite envoyée, par mail, 48 heures avant la webconférence.



CPAM de la Charente-Maritime - Département Communication - 11/2020

La Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) procèdera au renouvellement de son conseil d'administration du 1er au 15 mars 2021. L'élection de ses membres aura lieu dans le cadre d'un vote par internet sur un site sécurisé ou par correspondance.
La liste des fonctionnaires territoriaux en retraite appelés à voter est

affichée à la mairie.
En cas d'anomalie constatée sur cette liste, les électeurs peuvent :
- consulter le site www.cnrac.l.retraites.fr rubrique « Nous connaître » sous rubrique « Elections »
- téléphoner au 05.57.57.91.00 (du lundi au vendredi de 9h à 17h30)

État civil Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020

Naissances

08.03.2020 à Rochefort	Shinjin Yugen Paul Timotéo Ndolo Ribeiro Malo
07.06.2020 à Saintes	Thiago Stefan COZAC
26.09.2020 à Rochefort	Maximus Gabirel URDEA

Mariages

06.06.2020	Romain Claude René Robert BLANCHARD & Hélène Chantal Aline Yvonne FARRIBAUT
05.09.2020	Fabrice ARTAUD & Sarah CHOLLET
26.09.2020	Jean-Pierre VERSAUD & Anita FERRAND
17.10.2020	Stanislas Jean Romain LEDOUX & Nelly Graziella Lydia GIORDANO

Décès

07.01.2020 à Saint-Pierre d'Oléron	Lionel Guy BAUD	59 ans
09.01.2020 à Rochefort	Suzette Jeannine Raymonde Rollande DOURSON Veuve LÉCLUSE	90 ans
03.02.2020 à La Brée-les-Bains	Marcelle Marguerite GUERIT	68 ans
10.03.2020 à Saint-Georges d'Oléron	Aimée Madeleine MARCHESSEAU Veuve PEROT	88 ans
21.03.2020 à La Brée-les-Bains	Ginette Rose Marguerite COQUET	93 ans
25.03.2020 à La Brée-les-Bains	Pascal Raoul Georges Michel PROCUREUR	60 ans
30.04.2020 Au Château d'Oléron	Annie Renée Solange MOQUAY Veuve CHARDONNET	85 ans
09.06.2020	Corinne Christiane AUBRY épouse MOUILLEAU	55 ans
13.06.2020 à Bordeaux	Jean-claude FOUCHIER	70 ans
14.06.2020 à Saint-Georges d'Oléron	Renée Juliette DÉSORMEAU Veuve LISSY	97 ans
16.06.2020 à Saint-Pierre d'Oléron	Joséphine Marie Marguerite EUDIER Veuve PAUCHARD	92 ans
04.07.2020 à La Brée-les-Bains	Josette Germaine BONAZZI épouse CASIN	83 ans
07.07.2020 à La Brée-les-Bains	Françoise Berthe Marie PREVOST Divorcée MONANGE	87 ans
20.07.2020 à Rochefort	Renaud Henri Jacques SANCHEZ	56 ans
25.07.2020 à Rochefort	Jacqueline Madeleine KLAURENS épouse VERNAUDON	81 ans
01.08.2020 à La Rochelle	Michel Jean VASSORT	79 ans
18.08.2020 à Saint-Pierre d'Oléron	Patricia Claudine NOLLEAUS	65 ans
22.08.2020 à Rochefort	Gisèle Marthe CLÉMENT Veuve BIARD	95 ans
30.08.2020 à La Brée-les-Bains	Chantal Alice Marie VAUZELLE	70 ans
23.09.2020 à Rochefort	Monique Raymonde Rolande TELLIER épouse BORIE	83 ans
13.10.2020 à La Brée-les-Bains	Georges Christian MADELINE	51 ans
09.11.2020 à Saint-Georges d'Oléron	Patrick PETITJEAN	66 ans
08.12.2020 à Rochefort	Georges BOSC	70 ans

Services publics

POMPIERS	18
SAMU	15
GENDARMERIE	17
Brigade de St Pierre d'Oléron	
URGENCE APPEL EUROPEEN	112
MAISON MEDICALE DE GARDE	15
le soir en semaine de 21h à minuit, samedi après-midi, dimanches et jours fériés	

MAIRIE	05.46.47.83.11
lundi au vendredi 9 h à 16 h 30	
samedi matin 9 h à 12 h du 1/04 au 30/09	
fax : 05.46.75.90.74	
e.mail : labreelesbains@wanadoo.fr	
site : labreelesbains.com	

ASSISTANCE SOCIALE	05.46.47.00.68
sur rendez-vous	

SECURITE SOCIALE	36 46
Sur rendez-vous	

ÉCOLE	05.46.47.82.41
34 rue des Boulassiers	

Agence Postale Communale : 05.46.47.83.00	
Basse saison : du lundi au vendredi de 9h15 à 12h	
Haute saison : du lundi au vendredi de 9h15 à	

Informations utiles

12h30 et de 14h à 16h le mercredi
Samedi de 9h15 à 12h30

M.N.S. Surveillance plage : 05.46.47.82.14
juillet-août de 11h à 19h

MARCHÉ

Pendant la saison : quotidien
Hors saison : mercredi, vendredi, samedi, dimanche et jours fériés + vacances de Printemps

OFFICE DE TOURISME 05.46.47.96.73
rue des Ardillières

De janvier à mars et d'octobre à décembre : du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 17h30
Pendant les vacances de la Toussaint ouvert jusqu'à 18h. D'avril à juin et septembre : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h. Pendant les vacances de Pâques, pour les ponts et les week-ends prolongés, ouvert également le dimanche matin de 10h à 12h30
Juillet-août : du lundi au samedi de 9h30 à 13h et de 14h à 19h. Dimanche de 9h30 à 13h.
Sous réserve de modifications.

Informations diverses

■ Chiens « dangereux »

Depuis 1999, les propriétaires ou détenteurs de chiens de la 1^{er} catégorie (chiens d'attaque : Pit-bull, Boer-bull, tosa) et de la 2^{ème} catégorie (chiens de garde et de défense : Staffordshire terrier, Rottweiler, tosa) en application de l'article 211-5 du code rural, au sens de l'arrêté interministériel du 27 Avril 1999, doivent procéder à la déclaration de leur animal à la mairie sous peine d'une contravention.

- Pour cela, il convient de présenter en mairie les documents suivants :

- Carte d'identification du chien (comportant le numéro de tatouage)
- Certificat de vaccination antirabique en cours de validité
- Certificat vétérinaire de stérilisation du chien (uniquement pour les chiens de 1^{ère} catégorie).
- Attestation d'assurance garantissant de la responsabilité civile du propriétaire.
- Attestation d'aptitude délivrée par un vétérinaire agréé.

- Il vous sera délivré un récépissé de déclaration qui peut être, à tout moment, ainsi que l'attestation d'assurance et le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, réclamé par les forces de

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

à côté de l'Office de Tourisme.
En saison : mardi, mercredi, vendredi, samedi de 10h à 12h30
Hors saison : mercredi de 10h à 12h

ORDURES MÉNAGÈRES

Octobre à mars :
• Ordures ménagères (bacs verts) collecte le mercredi à partir de 20h.
• Déchets recyclables (bacs jaunes) collecte le mardi à partir de 20h.
Avril à septembre :
• Ordures ménagères (bacs verts) collecte le mercredi et le dimanche à partir de 20h.
• Déchets recyclables (bacs jaunes) collecte le mardi à partir de 20h.
Les sacs de tri sélectif sont à vider dans les colonnes de tri sélectif situées à proximité de la déchetterie
Renseignements & réclamations redevances O.M :
Communauté de communes : 05.46.47.64.98

ORDURES NON MÉNAGÈRES

Dépôt des déchets de toute nature à la déchetterie « La Royale »
Du 01/01 au 30/03 et du 01/11 au 31/12 : du lundi au samedi de 9h à 11h50 et 14h à 17h50
Du 01/4 au 31/10 : du lundi au samedi de 9h à 11h50 et 14h à 17h50 et dimanche de 9h à 11h50
Déchetterie la Royale 05.46.75.92.28
E.D.F. Marennes 09.72.67.50.17

SERVICE DES EAUX ET ASSAINISSEMENT

Compagnie des Eaux de Royan 05.81.31.85.01

OFFICE RELIGIEUX

Pour prendre connaissance des jours et heures des offices religieux, merci d'appeler :
Cure de St Georges..... 05.46.76.60.10
Cure de St Pierre..... 05.46.47.11.44
Protestant : Temple de St Pierre
Saison 6 juillet - 15 septembre : le dimanche à 10h30 (culte bilingue franco allemand)
Hors saison : 1^{er} dimanche du mois à 9h45

l'ordre L'inobservation de ces dispositions constitue un délit puni de 6 mois d'emprisonnement et de fortes amendes.

■ Déjections canines

Lorsque vous promenez vos chiens, munissez-vous de petits sacs afin que les rues, trottoirs et plages ne relèvent pas du parcours du combattant... Des sacs sont à votre disposition au camping municipal, Place Gaston Robert, sur la plage (à deux emplacements) ainsi qu'à la mairie. Le non ramassage des excréments des chiens constitue une infraction punie d'une amende de 35 € (article R632.1 du code pénal). Nous rappelons que pour tout chien qui sera en état de divagation et qui sera identifié, son propriétaire se verra punir d'une contravention de 2^{ème} classe, soit 35 € conformément à l'article R622.2 du code pénal. Nous rappelons également que, sur le territoire de la commune, les chiens doivent être tenus en laisse. Sur les plages, les chiens ainsi que tous les animaux, sont strictement INTERDITS par arrêté préfectoral.

■ Recensement militaire

En fonction du mois de leur naissance, les jeunes garçons ou filles nés en 2005 doivent se faire

recenser en mairie cette année dans les 3 mois suivant leur 16^{ème} anniversaire. L'administré est vivement invité à fournir une adresse de messagerie valide lors du recensement.

Par exemple, s'ils sont nés en janvier 2005, ils doivent se faire recenser entre janvier et mars 2021.

■ Ramassage des encombrants

La commune organise un service gratuit de ramassage des encombrants pour les personnes non équipées pour emmener à la déchetterie les gros objets dont elles désirent se débarrasser. La demande doit en être obligatoirement formulée auprès des services du secrétariat de la mairie, par lettre ou par téléphone. Le ramassage sera ensuite effectué par les services municipaux de la voirie suivant la liste d'inscription transmise par la mairie ; **chaque dernier lundi du mois**. Les personnes en ayant formulé la demande sont priées de ne sortir leurs encombrants que le jour du ramassage le matin de bonne heure, avant 8 heures.

■ Éclairage public

Certains jours, l'éclairage public flanche auprès de chez vous. C'est très désagréable et nous vous comprenons. Aussi, pour obtenir un dépannage

des plus rapides, vous devez relever le numéro de la plaque L.B. suivi de 1 à 3 chiffres, situé, en général, à hauteur d'homme sur le poteau concerné et le signaler à la mairie, qui pourra dès lors transmettre la demande de réparation sans recherche et perte de temps suite à des données erronées ou incomplètes.

■ Tennis municipal

Allée du Gai Séjour

RESERVATION A LA MAIRIE

9 h-12 h et 14 h-17 h. Du lundi au vendredi et samedi matin du 1er avril au 31 octobre.

Nous rappelons, par ailleurs, que le tennis est ouvert gratuitement, le mercredi, hors saison, aux jeunes, résidents permanents de la commune ou du local jeunes du Foyer Rural de Saint Denis, accompagnés d'un adulte.

■ Dépôt sur voirie communale

Une demande doit être formulée en mairie pour tout dépôt sur la voirie, tel que dépôt de sable ou gravier et en particulier des gravats résultant de travaux effectués par une entreprise ou un propriétaire. Ces gravats devront être enlevés à la fin du chantier, la voirie et les trottoirs ne devront pas être dégradés ni encombrés de façon abusive.

■ Chiens perdus ou trouvés

Si vous trouvez un chien ou si vous en perdez un, une seule adresse : élevage de boxer de « La Prise des Viviers » - Bois Fleury 17310 ST PIERRE D'OLERON (voie sans issue derrière l'aérodrome) tel : 05.46.47.08.50 Normalement il y a une permanence tous les jours mais mieux vaut s'en assurer par un appel téléphonique.

■ Ramassage des ordures ménagères et des bacs de tri sélectif

Le ramassage des ordures ménagères s'effectue exclusivement à l'aide des containers individuels ou des containers collectifs.

Les cartons, sacs ou autres récipients contenant des déchets ménagers ne sont pas ramassés par l'entreprise effectuant ce service.

Les propriétaires de résidences principales et secondaires doivent placer :

1- le container à ordures ménagères sur le trot-

toir, pour la collecte le mercredi avant 20 h et le dimanche avant 20 h (uniquement du 1er avril au 31 octobre)

2- le container de tri sélectif (jaune) le mardi avant 20 h. Les sacs « cabas » jaunes réutilisables ne sont pas ramassés. Ils doivent être vidés dans les colonnes de tri situées à proximité de la déchetterie et aux Boulassiers. Lors des départs uniquement, des sacs individuels d'ordures ménagères peuvent être déposés dans les colonnes collectives placées à différents points de la commune (principalement aux sorties de ville). Les débris de jardin doivent être déposés à la déchetterie mais en aucun cas dans les containers individuels ou collectifs.

■ Urbanisme

Il est rappelé à toute personne intéressée par des travaux (construction nouvelle, ravalement de façade, ouverture, abri de jardin, clôture, couverture de maison, changement de destination de locaux, etc. . .) de bien vouloir se renseigner auprès du service de l'urbanisme de la mairie avant de réaliser ces projets, du lundi au vendredi : 9 h-12 h 30 L'architecte-conseil du CAUE tient sa permanence en mairie lors des commissions d'urbanisme 1 mardi par mois à partir de 9 h 30 sur rendez-vous (se renseigner à la mairie pour les dates précises). Ses consultations sont gratuites.

Nous attirons votre attention sur un point important concernant l'octroi du certificat de conformité. Il ne peut être accordé que lorsque les travaux sont intégralement terminés et cela inclut les peintures des volets. Lorsque les volets ont été posés et comportent une couche d'apprêt, six mois doivent s'écouler avant le passage de la couleur définitive. Aussi ne déposez pas votre demande de conformité avant le passage de la peinture définitive.

■ Déclaration de catastrophe naturelle

Si vous avez constaté des dégâts sur votre habitation dus à la sécheresse ou aux mouvements de terrains et que vous souhaitez faire une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, vous êtes invités à prendre contact avec votre assurance et dans le même temps à déclarer le sinistre à la mairie (par courrier ou par mail). Merci de joindre des photos à votre courrier. Pour plus d'information, vous pouvez contacter la mai-

rie soit par mail soit par téléphone aux horaires d'ouverture.

■ Accueil de jour

Pour personnes âgées, dépendantes et/ou désorientées, pour favoriser le maintien à domicile, rompre la solitude et optimiser l'autonomie de la personne âgée : Maison de retraite de St Georges.

Mission : prendre en charge sur une journée, de manière régulière ou occasionnelle, des personnes âgées vivant à domicile, en structure agréée au sein de la maison de retraite.

Objectifs : * stimuler les capacités cognitives et relationnelles des personnes * conserver son autonomie pour favoriser le maintien à domicile * rompre l'isolement et éviter le repli sur soi * se familiariser avec la vie en collectivité * soulager les familles et l'entourage par une prise en charge adaptée.

Encadrement et accompagnement : une aide médico-psychologique référente de l'accueil de jour aidée par une équipe pluridisciplinaire (aide-soignante, animateur, kinésithérapeute, psychomotricienne).

Activités de groupe ou individuelles : les activités proposées ont une visée sociale et occupationnelle. Elles permettent de stimuler les capacités physiques et psychiques des personnes.

- activités corporelles - atelier de jardinage, cuisine - aide à la vie quotidienne (mettre la table...)
- groupe de paroles, atelier mémoire - activités manuelles, jeux de société...

Déroulement d'une journée : Accueil dès 9 h, 1 séance d'activités ou atelier de 2 h, repas en collectivité, 1 séance d'activités ou atelier de 2 h, retour à domicile à partir de 16 h.

Conditions d'admission : consultation médicale préalable vérifiant la compatibilité de l'état de la personne avec les activités proposées et la gestion d'un groupe.

Accueil régulier ou occasionnel en fonction du souhait des familles et des places disponibles.

Modalités pratiques : (suite page 30)

* accueil du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30 (fermeture 1 semaine à Noël, 1 semaine à Pâques et du 15 Juillet au 15 Août). * capacité d'accueil : 3 personnes par jour. * transport à la charge des familles. * possibilité de prise en charge dans le

cadre du plan d'aide A.P.A. à domicile.

Contact : maison de retraite de St Georges d'Oléron.

Tel : 05.46.76.51.50.

■ Sécurité Sociale

Parc des Fourriers 5 Avenue Maurice Chopin 17300 ROCHEFORT

Les délégués sociaux ont pour mission de favoriser l'accès aux soins et le droit à la santé, en coordination avec les partenaires locaux. Ils peuvent vous aider à :

- constituer votre dossier d'invalidité, de Couverture Maladie Universelle.
- Étudier vos droits à l'indemnisation maladie, maternité, accident du travail.
- Constituer des dossiers d'aides financières.

En cas d'incapacité temporaire ou définitive, un délégué social peut se déplacer à votre domicile

Pour prendre rendez-vous,

Appelez le 3646. Les délégués sociaux vous reçoivent également sur rendez-vous dans nos agences.

■ Aide personnalisée à l'autonomie (A.P.A.)

Conditions d'attribution :

- Être âgé de 60 ans et plus
 - Résider en France
 - Présenter un état de dépendance qui requiert une aide ou une surveillance régulière pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie.
 - L'évaluation de l'état de dépendance sera effectuée par une équipe médico-sociale dont un membre se rendra au domicile du demandeur.
- Elle est attribuée sous conditions de ressources. Elle est versée au bénéficiaire et aux prestataires de services (garde ou aide à domicile, emploi familial, portage des repas à domicile, téléalarme...) en cas de maintien au foyer ou à l'établissement d'accueil (maison de retraite).

Où s'adresser : À la mairie du domicile de la personne âgée.

■ MONALISA Oléron

Lutte contre l'isolement des séniors.

Sur l'île d'Oléron, depuis 2016, des bénévoles vont à la rencontre de personnes âgées isolées. Ce réseau de bénévoles est une des actions de la mobilisation locale de lutte contre l'isolement des personnes âgées (MONALISA), un axe identifié dans le CLS Oléron. Les bénévoles sont formés et accompagnés par des professionnels de l'île d'Oléron. Pour être mis en relation avec un bénévole, le CLIC et les Référents des communes vont s'assurer des 3 points suivants :

- Le séniors doit exprimer un sentiment d'isolement, de solitude et d'ennui.
- Le séniors doit être demandeur de visites bénévoles et y consentir.
- L'état de santé physique et psychique du séniors doit être compatible pour recevoir des visites. Le séniors doit être capable d'entretenir des relations de convivialité et de bien-être avec le visiteur bénévole. Contact MONALISA : CCAS de la commune ou CLIC Oléron

■ Permanences à la maison P.H.A.R.E

(Pour un Habitat Adapté et un Réseau d'entraide)

Alzheimer 17 : 2^{ème} mercredi après-midi du mois de 14h30 à 16h30 (accueil libre) - renseignements au 05 46 92 25 18

Association des Paralysés de France : 1^{er} mercredi de chaque mois de 14h30 à 16h30 (rendez-vous au 05 46 30 46 66

Agence départementale d'Information logement ADIL 17 : 2^{ème} mardi des mois pairs de 14h à 17h - renseignements au 05 46 34 41 36

CRAVA CICAT (cellule d'aide à la vie autonome - centre d'information et de conseils en aides techniques) : 3^{ème} ou 4^{ème} mercredi de chaque mois de 14h à 17h (sur rendez-vous au 05 46 34 00 34).

Association Valentin Haüy : accueil sur rendez-vous ou visite à domicile. Aide pour les aveugles et les malvoyants (aide sociale, bibliothèque braille et sonore, matériel adapté, cours d'informatique adapté...).

CIAS - antenne nord (service prestataire d'aide à domicile) : 05 46 75 14 54

SAD-PEP 17 (soins et aide à domicile auprès de personnes dépendantes, malades ou handicapées) : 05 46 36 06 28

Association Une île vers SEL : système d'échange local (SEL Oléron) . Permanence d'accueil 3^{ème} samedi de 10h à 12h - 05 46 47 67 34

FAVEC : association des conjoints survivants, soutien et aide aux veufs et veuves. Réunion le 2^{ème} vendredi du mois de 15h à 17h en mars, juin, septembre et décembre - 05 46 47 55 94

Point info CESU : informer et conseiller les salariés et les employeurs sur l'emploi à domicile en chèque emploi service (formalités, contrat, convention collective...) accueil uniquement sur rendez-vous - 05 46 47 33 27

Prométhée 17 : cap emploi : accompagnement des personnes handicapées dans leur recherche de travail et favorise leur retour à la vie active. Sur orientation du Pôle Emploi. 1^{er} et 3^{ème} mardi, 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois de 9h à 16h30.

Sur rendez-vous au 05 46 50 04 00

UDAF : Union départementale des associations familiales. Information aux familles : droits des familles, protection des majeurs, accompagnement social, placement familial, aide à domicile, micro crédit, aide juridique...

3^{ème} lundi de chaque mois de 14h à 17h
05 46 28 36 00

UNAFAM : Union nationale des amis et familles de malades psychiques : écoute et soutien des familles de malades psychiques.

4^{ème} mardi de chaque moi de 15 h à 17 h
05 46 47 02 20

Les permanences à l'hôpital local de Saint Pierre :

Orthopédie : Trois fois par mois

Pneumologie : Une fois par mois

Gynécologie-obstétrique : Tous les lundis

Urologie : Une fois par mois

ORL : Les lundis des semaines paires

Pour prendre rendez-vous : 05 46 47 00 98 (possibilité de laisser un message sur le répondeur) ou secmed@hopitaloleron.net

Associations de propriétaires

■ Syndic "Clos des Vignes"

Monsieur Christian VEILLE

1 Impasse de l'Enclos

La Mauvinière

17250 GEAY

■ Syndic Résidence de "La Mer" et Résidence "les Alizés"

Monsieur le Directeur

BAUDRY Immobilier

52 rue Cochon Duvivier

17304 ROCHEFORT CEDEX

■ Association syndicale libre "Les Proires"

Contact : Marie-Claude MASSIAS

18 rue de Niort

79230 VOUILLE

Liste des associations

■ Oléron Pétanque Élite

Président : Monsieur Michel CALVET

16 rue du Centre de la Ménounière

17310 SAINT PIERRE D'OLÉRON

oleron.elite@gmail.com

■ Association des Commerçants et Artisans Brénaïses (ACAB)

Président : Monsieur Mathieu NEGRET

■ Association Communale de Chasse Agréée (ACCA)

Président : Monsieur Jérôme RENAUD

19 rue de la Roulette 17840 LA BRÉE LES BAINS

■ Association Brénaïse des Amis de l'orgue (ABAO)

Présidente : Madame Marie-Danièle MICHELAT

19 bis route de Gaudy

23000 SAINT FEYRE

■ Foyer Brénaïse

Président : Monsieur Jean-Pierre CHABOCHE

20 rue des Ardillières 17840 LA BRÉE LES BAINS

05.46.75.77.01 - foyer.brenais@gmail.com

■ Bibliothèque municipale

Responsable : Madame Josette CONIL

Mairie 17840 LA BRÉE LES BAINS

■ "Terres d'Expression" (poterie)

Présidente : Madame Sylvie MOUGEOTTE

12 rue de Saint Denis 17840 LA BRÉE LES BAINS

■ Les Cavaliers de l'Îleau

Route de l'Île (2 kms après la sortie de l'agglomération)

17840 La Brée les Bains

Madame Caroline RENAUD 06.80.01.03.69

Liste des commerçants et artisans

■ ALIMENTATION GENERALE

SARL du Centre Bourg
place Gaston Robert
05.46.47.80.27

■ AQUACULTURE

Ferme Marine du Douhet
le Douhet
05.46.76.58.42

■ ARTISANAT

La Fabrique Baudet culotté
3 rue de Saint Denis
06.60.31.96.46
A fond les savons
Muriel@afondlessavons.fr

■ BOUCHERIE

L'Entrecôte
Place Gaston Robert
05.46.36.35.93

■ BOULANGERIE-PATISSERIE

LA MIE DE PAIN
Place Gaston Robert
05.17.25.45.20

■ CABINET PARA-MEDICAL

Infirmière voir lettre I
kinésithérapeute voir lettre K

■ CAFE - BAR - RESTAURANT

M. GOUBON Yves « l'Odyssée »
Place Gaston Robert
05.46.47.83.23

■ CAMPINGS

**Camping municipal « le Planginot »
allée du Gai Séjour
05.46.47.82.18
***camping « Antioche d'Oléron »
route de Proires
05.46.47.92.00

■ CARRELAGE

Mme BARRERE Karine
3 rue des Prés
05.46.47.84.34
M. Patrice MONTEAU
3 chemin des Sablons
06.73.52.99.46

■ CAVE, VINS ET SPIRITUEUX

M. PINARD Maxime
« Vignoble les Alletières »
R.D. 734
06.11.71.82.24

■ CHAMBRES MEUBLEES

Mme BESSIN Colette «Le Grillon»
rue de la Roulette
05.46.47.83.05

■ CHAUFFAGE

M. MARTIN Patrick
4 rue de Chevellours
06.15.70.67.43

■ COIFFURE

Le Salon
24 rue de Saint Denis
05.46.36.30.25

■ CREPERIE

M. GIRET Lionel « Bistrot du Vieux Port »
le Douhet
05.46.76.56.37

■ DISCOTHEQUE CAFETERIA

M. GIRET Lionel « Les Ecluses »
Le Douhet
05.46.76.56.37

■ ELECTRICITE

Ets BOUILLY et fils
rue des Prés
05.46.47.92.23
M. FERREIRA Arthur
Z.A. La Baudette
05.46.47.87.65
M. MARTIN Patrick
4 rue de Chevellours
06.15.70.67.43

■ ENTRETIEN PARCS ET JARDINS

M. COLLAS Philippe « Rapid' Services »

rue Adolphe Joussemet

05.46.47.84.50

■ GARDIENNAGE BATEAUX ET CARAVANES

M. BLANCHARD « Le Piorret »

06.82.56.89.06

M. FORT Jean Pierre

Z.A. La Baudette

05.46.47.83.45

■ GARDIENNAGE BRENAIS

Z.A. La Baudette

06.08.60.81.75

■ INCAS GARDIENNAGE

12 rue de la Baudette

05.46.47.88.84

■ HOTEL

M. PINARD Maxime « La Chaudrée »

Place Pasteur

05.46.47.81.85

■ IMMOBILIER (Agence)

M. FORT Jean Pierre

Place Gaston Robert

05.46.47.83.45

M. LOUP Alex

15 Grande rue des Boulassiers

06.24.54.53.32

■ INFIRMIERES

Mme BAUDAT Cécile

19 avenue de la Mer

06.71.20.58.77

Mme HERVÉ

10 rue des Boulassiers

06.88.86.50.04

Mme NADREAU Mallory

10 rue des Boulassiers

06.88.86.50.04

Mme NASRAOUI Corinne

19 avenue de la Mer

06.60.02.07.80

Mme PANZINI Isabelle

19 avenue de la Mer

06.80.60.11.73

■ KINESITHERAPEUTE

M. BOUTIN François

19 rue de Saint Denis

06.07.91.43.22

■ LIBRAIRIE PAPETERIE

SARL du Centre Bourg

place Gaston Robert

05.46.47.80.27

■ LOCATION ET VENTE CYCLES

M.Romain BLANCHARD "Cycl'Oléron"

31 rue des Ardillères

05.46.47.91.97

06.82.56.89.10

■ MACONNERIE

M. MARCHERAS Michel

14 rue du Moulin

05.46.47.92.53

M. VAUZELLE Daniel

bureau et dépôt

22 rue du Moulin Z.A. La Baudette

05.46.76.70.51

M. MONTEAU Patrice

3 chemin des Sablons

06.73.52.99.46

■ MARAIS SALANTS

« Le Cristal du Saunier »

Route de l'Île

07.81.98.29.61

■ NETTOYAGE

M. CASIN Léopold « Net Eclair »

Rue de la Baudette

05.46.47.92.98

■ PEINTURE

M. GUILLONNEAU Eric

57 Avenue Alexandre Dumas

05.46.47.99.50

M. ROBIN James

48 rue des Alliécelles

05.46.75.72.60

Mme BARRERE Karine

3 rue des Prés

05.46.47.84.34

■ PIZZERIA

La Casa Giorgiani

2 C Avenue des Anciens combattants
05.46.85.32.77

■ PLAISANCE

(mécanique et gardiennage bateaux)

M.SAVINEL Stéphane « Escale Technique »

6 rue du Ver Luisant
05.46.75.71.06

M.SCHAEFFER Pascal « Espace Nautique »

Forêt du Douhet
05.46.75.07.22

■ PLOMBERIE SANITAIRE

Ets BOUILLY et Fils

Z.A. La Baudette
05.46.47.92.23

M. FERREIRA Arthur

Z.A. La Baudette
05.46.47.87.65

M. MARTIN Patrick

4 rue de Chevellours
06.15.70.67.43

M. NETICK Thomas

06.24.82.39.43

■ PLOMBERIE-ZINGUERIE

M. CHEVRIER Thomas

1 bis rue des Rechardes
06.32.26.61.09

■ RESTAURANT

M. PINARD Maxime « la Chaudière »

Place Pasteur
05.46.47.81.85

M. FOURNIER Gauthier « Resto du marché »

31 rue de St Denis
05.46.75.91.60

■ SERVICE A LA PERSONNE

« À tout Age »

3 rue des Prés
05.46.47.84.34

■ TABACS PECHE SOUVENIRS

« Tabac de la Plage »

Place Gaston Robert
05.46.47.83.77

■ TAXI

M'PASSI Christine

06.85.80.24.28

M. CORDIER Franck

07.61.66.15.96

■ VOILE

M. GOMEZ Jean Yves « Azulile »

06.88.30.28.34

■ VENTE SUR INTERNET

(alimentaire, cadeaux, bijoux, accessoires)

M. ASKILDSEN Xavier

axio.dif@orange.fr

MESURES DE SAUVEGARDE DES HABITANTS

Notre monde contemporain vit des événements dramatiques pour lesquels il convient d'anticiper par des mesures de prévention et de protection de la population.

Notre commune dispose de deux outils informatiques performants :

- Numérisk : est un plan communal de sauvegarde. Il permet de recenser les personnes âgées, handicapées, à la santé fragile susceptibles d'avoir besoin d'aide de toutes sortes (exemples : pendant la crise sanitaire COVID, durant une canicule, tempête etc...)

- Everyone : est un système de contact téléphonique et d'envoi par la mairie de SMS (messages écrits via le téléphone) en cas de crise grave.

Ces outils sont déjà bien alimentés mais ils ont besoin d'être mis à jour pour être activés efficacement au cas d'évènements graves mettant en danger la population.

L'inscription se fait sur la base du volontariat et, si cela n'a pas été fait, nous vous invitons à retourner le coupon ci-dessous à la mairie par tout moyen à votre convenance.

<http://www.labreelesbains.com> - Tél Mairie : 05 46 47 83 11

Liste personnes vulnérables

Nom _____ Prénom _____

Téléphone domicile _____ Téléphone portable _____

Date de naissance _____ Email _____

Bénéficiaire de l'intervention :

Aide à domicile Soins à domicile Aide alimentaire CCAS Autres services Aucun service Non renseigné

Type de vulnérabilité

Plan canicule Personne handicapée Personne isolée Personne sans moyen de locomotion Situation précaire

Adresse

Rue _____ N° _____ Commune _____

Résidence principale Résidence secondaire

Personne à prévenir

Nom _____ N° téléphone _____

EVERYONE : envoi de SMS en cas de crise majeure

Nom / Prénom :

Adresse :

Tél. :

Résidence principale Secondaire

BULLETIN OFFICIEL MUNICIPAL

La Brée les Bains

